

# Exemple de location régime réel simplifié, loyers annuels 4 000 €



	année N	année N+5	année N+11
<b>Locations (1)</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 250 €</b>	<b>4 500 €</b>
<b>Loyer nature (2)</b>	<b>2 250 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 750 €</b>
Assurance habitation	120 €	136 €	154 €
Honoraires comptables	370 €	409 €	451 €
frais de déplacement	375 €	400 €	425 €
Taxe foncière	900 €	1 018 €	1 152 €
Intérêts d'emprunt	2 967 €	2 060 €	1 269 €
Assurance sur prêt	600 €	600 €	600 €
Eau / EDF	550 €	622 €	704 €
Charges de copropriété	2 500 €	2 829 €	3 200 €
Travaux d'entretien	850 €	962 €	1 088 €
<b>Travaux de rénovation</b>	<b>10 000 €</b>		
Amortissement immobilier	5 400 €	5 400 €	5 400 €
Amortissement mobilier	500 €	500 €	
<b>Résultat Déficitaire *</b>	<b>-18 882 €</b>	<b>-8 186 €</b>	<b>-7 193 €</b>
Impôt sur le revenu 30%	0 €	0 €	0 €
CSG 17,20%	0 €	0 €	0 €
<b>IMPOT SUR LES REVENUS LOCATIFS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Valeur de l'immobilier	150 000 €
Valeur du mobilier	5 000 €
Amortissement de 90 % de l'immobilier	25 ans
Amortissement du mobilier	10 ans

(1)- Montant estimé pour  
4 semaines haute saison Hiver

(2)- semaine d'occupation propriétaire  
montant estimé ( 75% du tarif public)  
1 semaine haute saison Hiver  
1 semaine moyenne saison Hiver  
1 semaine location été

\* Les déficits de la location meublée ne sont imputables qu'à des revenus de même nature. Ils sont reportables et pourront être imputés aux futurs bénéficiaires.

*Document non contractuel. Les informations contenues dans le présent document sont délivrées exclusivement à titre d'exemple et ne sauraient engager juridiquement les sociétés MG ou AFFINISKI. Informations délivrées selon textes en vigueur au 01/01/2018.*